

Bulletin municipal

DOMPIERRE

sur Veyle

Dompierre
sur Veyle

DÉCEMBRE 2022

VIE LOCALE | SOCIÉTÉ | ASSOCIATIONS...



COMMISSIONS

Commissions



Régis
TABOURET



Martine
TABOURET



Catherine
SAVERAT



Stéphanie
BOULIVAN



Franck
MOLINA



Amandine
GUYARD



Alexandra
GIRARD



Fabien
RELAVE

Commission

Finance
Urbanisme
Développement
économique



Catherine
SAVERAT



Régis
TABOURET



Fabienne
PEDOUX



Didier
ZAMPROGNO



Sandrine
BOURGEOIS



Alexandra
BREDY

Commission

Vie communale
Fleurissement
Communication



Stéphanie
BOULIVAN



Franck
MOLINA



Aimé
BOULIVAN



Alexandra
BREDY



Amandine
GUYARD



Fabien
RELAVE



Cédric
BLANCHARD

Commission

Bâtiments
Travaux
Plan d'eau



Stéphanie
BOULIVAN



Franck
MOLINA



Fabienne
PEDOUX



Damien
QUERRY



Sandrine
BOURGEOIS

Commission

École
Jeunesse
Sports
Culture



Catherine
SAVERAT



Régis
TABOURET



Aimé
BOULIVAN



Alexandra
GIRARD



Didier
ZAMPROGNO



Damien
QUERRY



Cédric
BLANCHARD

Commission

Voirie
Chemins communaux
Cimetière



*Chères Dompierroises,
chers Dompierrois,*

édito

L'année 2022 s'achève ; une année difficile. Difficile parce que s'est produit ce qu'on n'imaginait pas, une guerre en Europe, une guerre avec toutes ses horreurs, une guerre avec toutes ses conséquences dramatiques pour le peuple Ukrainien et ses conséquences économiques pour notre pays. Bien sûr, à l'heure où d'autres, dans un pays presque voisin, sont dans le froid, privés d'électricité, il serait presque inconvenant de se plaindre, et pourtant ...

Malgré cela, et en dépit du contexte international, la vie communale a repris un cours normal ; normal ? Presque et en mieux ! Presque parce que la sécheresse nous a privés du feu d'artifice qui accompagne habituellement la soirée « goujonnettes », presque parce que la pandémie reste présente, avec le lot d'inquiétude et de stress qu'elle génère. En mieux parce que les manifestations et autres ventes proposées par les associations se sont succédé à un rythme qu'on n'avait pas vu depuis longtemps ! Quel plaisir, après de longs mois de COVID, de retrouver une buvette, un karaoké, un repas dansant... ! Notre village a retrouvé son dynamisme et chacun s'en félicite. Côté activités, après la couture et la peinture l'an passé, c'est le yoga qui a démarré cette année ; sans oublier l'association des conscrits qui, sous l'impulsion d'un groupe de jeunes Dompierrois, proposera de faire revivre « la journée des classes » lors d'un banquet ; nous avons de belles traditions, sachons les faire vivre ! Il y a assurément, comme en témoigne ce bulletin, de quoi s'occuper à Dompierre, d'avoir des temps d'échanges et de faire de belles rencontres !

Côté mairie, quelques innovations ont marqué l'année ; ainsi la bibliothèque a déménagé dans les locaux de l'ancienne école ; pour que cet espace devienne un lieu agréable, personne n'a ménagé ses efforts : bénévoles, agents communaux et élus ont largement contribué à cette belle réussite ; qu'ils en soient

ici remerciés ! N'hésitez pas à venir découvrir ces nouveaux locaux : l'adhésion est gratuite, tout comme l'utilisation du nouvel ordinateur, relié à une imprimante, mis à disposition pour vos démarches administratives, ou autres... À ce propos, vous trouverez inséré dans le bulletin un questionnaire qui vous permettra de nous faire part de vos besoins en informatique. La commission (nouvellement créée) en charge de ce domaine, analysera vos demandes et vous proposera ensuite une aide adaptée.

Pour l'année prochaine, deux gros chantiers devraient nous occuper : la salle des fêtes, des informations vous sont données dans le bulletin, et le PLU, sur lequel nous plancherons dès 2023. Les logements dans notre commune se vendent bien et nous accueillons de nouveaux Dompierrois régulièrement. Deux lotissements verront ainsi le jour d'ici 2 ans. Ensuite, il faudra limiter notre extension, parce que c'est la loi, mais surtout parce que nos infrastructures ne suivraient pas. Ce sera, en partie, l'objet de la réflexion menée pour l'élaboration de ce nouveau PLU.

Que sera 2023 ? Bien malin qui peut le dire ! Le COVID, le dérèglement climatique, les conflits internationaux ont largement modifié notre vie ces deux dernières années avec la nette impression de subir sans pouvoir beaucoup agir. Alors, tous ensemble essayons de préserver ce qui dépend de nous : une vie agréable dans notre village !

Je vous souhaite une très belle année 2023, avec beaucoup de temps festifs à partager !

Martine TABOURET
Maire

Vœux

**L'ensemble du conseil municipal a le plaisir de vous convier
à la traditionnelle cérémonie de vœux le Vendredi 6 janvier à 19h à la salle des fêtes !**

Nouvellement arrivés à Dompierre :
nous vous rencontrerons avec plaisir et vous remettrons un livret d'accueil !

COMMISSIONS

Commissions

Commission bâtiments

De gros travaux d'entretien du chauffage de l'école ont été réalisés avec le débouage du circuit de chauffage et le changement de plaques dans l'échangeur thermique. Cela devrait permettre de maintenir un chauffage uniforme dans toutes les salles, à 19°...

Plus tôt dans l'année un panneau de basket a été installé sous le préau, dans la cour de l'école élémentaire.

Enfin, pour répondre aux préconisations liées à la sécurité dans les établissements, un film occultant a été posé sur les baies vitrées de l'école et aux fenêtres du périscolaire, l'objectif étant que les salles de classe ne puissent être observées de la rue.

Le gros projet concernant la commission bâtiment est bien sûr la rénovation et la mise en accessibilité de la salle des fêtes. Le projet a été présenté lors d'une réunion publique et a été travaillé en collaboration avec les associations. Si à ce jour les subventions du département et de l'Agglomération sont actées, il n'en va pas de même de celle de la Région (qui n'a pas encore été votée) ou de celle de l'Etat, qui sera étudiée en début d'année. Pour le moment donc le travail continue, mais avec cette incertitude liée au financement.



Commission enfance, école

• Le RPE

Cette année, après de longues démarches, nous avons finalisé le projet Relai Petite Enfance (anciennement RAM). En janvier 2023, une convention sera signée entre les mairies de Dompierre, de Péronnas et la CAF. Depuis septembre 2022, les assistantes maternelles et les parents qui utilisent ce mode de garde peuvent bénéficier des services du RPE de Péronnas. Des ateliers itinérants seront organisés à la salle polyvalente, quelques travaux et achats de matériel ont été nécessaires.

• Le CME

Très actifs, les jeunes élus, Raphaël, Margot, Nohaïm, Gabriel, Pierre, Camille et Sophie ont :

- participé aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ;
- organisé une matinée nettoyage de printemps ;
- trouvé un nom pour l'école « les mésanges » à la suite d'un vote auprès des parents d'élèves ;
- visité les bureaux du Département, le tribunal de Bourg en Bresse, les salles d'audience, visites animées par Martine TABOURET.

Les enfants sont très demandeurs d'un temps « jeux de société » avec les aînés.

Une action solidaire pour le Téléthon a permis aux participants de repasser le code de la route d'une façon ludique.

• L'Ecole

Séverine BROUILLARD, agent d'animation en classe de moyens/grands a été embauchée.

Le restaurant scolaire : les conditions sanitaires étant allégées, retour à 2 services.



Commission informatique

Une commission informatique composée de 8 dompieroises dont 4 élus a été créée. L'objectif de cette commission est de permettre aux Dompieroises équipés ou non de matériel informatique, d'être aidés et si besoin d'être assistés dans la réalisation des démarches administratives (type impôts, renouvellement de carte d'identité, carte grise, apl...) mais également d'être accompagnés dans leur utilisation de l'informatique pour devenir autonome.

Pour connaître et répondre au mieux à vos besoins un questionnaire vous est distribué avec ce bulletin municipal. Nous invitons toute personne intéressée à répondre et à remettre ce questionnaire dans la boîte aux lettres de la mairie.

Une première étude avait vu le jour il y a 2 ans. La crise et l'évolution rapide des besoins, nous engagent à relancer un sondage pour être au plus proche des demandes et élaborer des propositions concrètes.

Nous vous remercions de votre participation.



Le conseil municipal jeunes en partenariat avec la commission "vie communale, fleurissement" avait organisé au printemps un concours baptisé "Dompierre en fleurs".

Nous n'avons malheureusement enregistré qu'une seule participation. Vous saurez certainement reconnaître d'où vient cette si jolie glycine.



Commission vie communale, communication, fleurissement

- **Mutuelle communale** : À la suite de la signature de la convention de partenariat AESIO/Commune de Dompierre en septembre 2020, une permanence a été mise en place en septembre 2022.
- **Fleurissement** : Entretien des espaces verts, réaménagement du massif d'entrée de village avec un apport de tourbe, plantation de vivaces et bulbes et enlèvement des tuteurs des arbres.
- **Communication** : la commission reste à votre disposition pour toutes vos communications sur la page Facebook, le site ou sur Panneau Pocket pour suivre l'actualité de votre commune en temps réel. Conception du bulletin annuel.
- **Organisation des cérémonies institutionnelles** comme le 8 mai ou le 11 novembre, participation à la préparation d'événements et de manifestations diverses.
- **Lien avec les associations** : club des retraités, cousettes, comité des fêtes.



COMMISSIONS

Commissions

Commission voirie, chemins communaux, cimetière

La commission s'est réunie 11 fois depuis le début du mandat, les programmes de travaux ont été élaborés en concertation avec le souci permanent de réduire les coûts d'entretien de la voirie communale.

Sécurisation routière :

- Des tests pour la sécurisation de la RD17 ont été réalisés en juillet/août 2022 : mise en place d'une écluse au niveau du pont sur la Veyle à l'entrée du village avec alternat de circulation, matérialisation d'un cheminement piéton entre le garage et l'église, mise en place d'un radar pédagogique. Ces tests ont montré l'efficacité de ces dispositifs, il reste désormais à étudier, rechercher le financement et mettre en place les équipements les mieux adaptés.



- L'installation de panneaux "cédez le passage" à diverses intersections a pris du retard suite au dépôt de bilan de l'entreprise chargée de ces travaux. Un nouveau prestataire ayant été retenu par l'Agglomération, les travaux devraient être réalisés début 2023.

Entretien de la voirie :

- Un programme conséquent de PATA (Point à temps) a été entrepris sur l'ensemble des voies, cette technique consiste à réparer les chaussées à l'aide d'émulsion de bitume et de gravillons.
- Les nids-de-poule qui apparaissent notamment après les épisodes pluvieux sont régulièrement réparés avec de l'enrobé froid.
- Pour des raisons budgétaires, aucune rénovation de voirie n'a été entreprise cette année.
- L'ensemble de la tonte des accotements de la voirie communale a été assuré par notre agent.

Chemins communaux :

- Les chemins communaux praticables ont été régulièrement entretenus par notre agent communal.

Cimetière :

- Suite à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces publics, Océane, employée communale a assuré un désherbage manuel régulier du cimetière. Cette tâche est pénible et ingrate. Nous organiserons courant 2023, des opérations "désherbage du cimetière" avec des bénévoles.

Curage des fossés :

- Plusieurs opérations de curage de fossés ont été entreprises, notamment le long de la route entre la Sautelière et le Mas Bonin, le long de la route de la Forêt, le long du chemin de la Petite Grange... Ces curages de fossés ont été réalisés par notre agent communal.



Élagage des haies :

- L'élagage des haies en bordure de voirie communale est de la responsabilité des propriétaires de parcelles. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires afin de rappeler cette obligation.
- Certains arbres notamment le long de la Veyle et dans l'espace du plan d'eau feront l'objet d'élagage ou d'abattage (lorsque des problèmes de sécurité l'imposent) dans les mois à venir.

Tonte du stade communal :

- La commune a assuré l'ensemble des tontes du stade durant la période estivale, cette prestation était jusqu'à présent sous-traitée.

Le saviez-vous ?

Pour l'entretien des chemins et de la voirie, c'est un budget de 35 406 euros qui a été investi cette année.

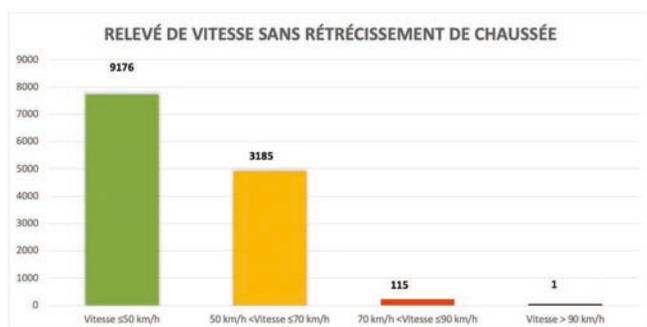
Les expérimentations sur la RD 17

Lors de la réunion publique pendant la campagne électorale, de nombreux Dompierrois avaient évoqué la vitesse trop élevée sur la RD 17. Plusieurs pistes de réflexion ont été proposées et c'est pour cela que nous avons, dans un premier temps, installé un radar pédagogique, puis dans un deuxième temps, effectué un rétrécissement de chaussée en différents lieux, avec en parallèle un radar pédagogique destiné à nous permettre de mesurer l'effet des rétrécissements de chaussée. **Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser les vitesses.**

1. Dans le sens de la montée :

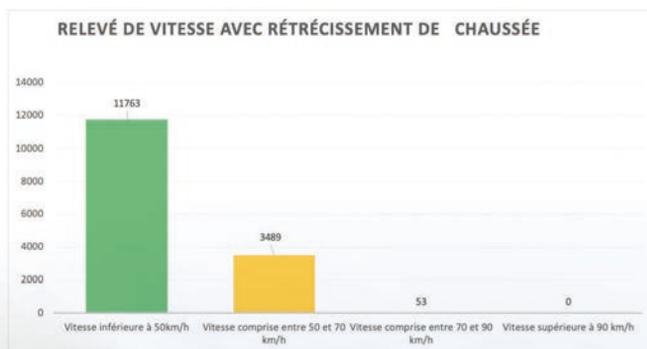
> **Les relevés de vitesse sans rétrécissement de chaussée radar installé du 8 février au 4 mars 2021 :**

12 477 véhicules, une vitesse moyenne de 44,3 km/h, la vitesse maximum relevée est de 93 km/h.



> **Les relevés de vitesse avec rétrécissement du 25/07/2022 au 22/08/2022 :**

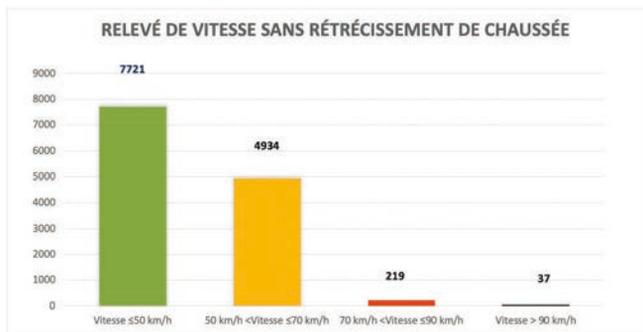
15 305 véhicules ont été enregistrés en montée durant cette période ; la vitesse moyenne est de 43 km/h et la vitesse maximum a été de 88 km/h.



2. Dans le sens de la descente vers le rond-point

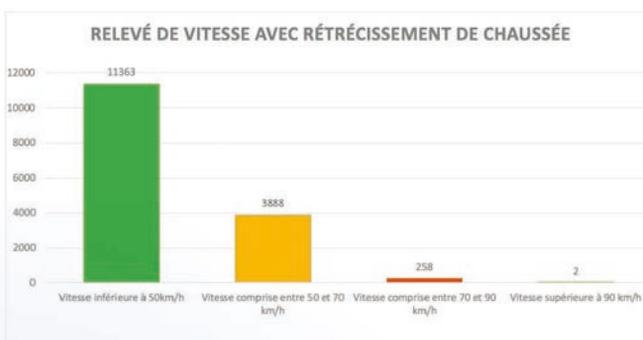
> **Les relevés de vitesse sans rétrécissement de chaussée radar installé du 8 février au 4 mars 2021 :**

12 911 véhicules, une vitesse moyenne de 48,1 km/h, la vitesse maximum relevée est de 119 km/h.



> **Les relevés de vitesse avec rétrécissement du 25/07/2022 au 22/08/2022 :**

15 511 véhicules ont été enregistrés en descente durant cette période ; la vitesse moyenne est de 43 km/h et la vitesse maximum a été de 95 km/h.



Ces quelques graphiques prouvent qu'une forte majorité des conducteurs respectent la limitation de vitesse. Pour autant, force est de constater que la proportion de vitesse légèrement dépassée (entre 50 et 70) est loin d'être négligeable mais proportionnellement moins forte lorsque la chaussée est rétrécie. Les excès importants existent mais restent à la marge.

Le rétrécissement de chaussée n'apparaît cependant pas comme le remède à tous les maux ; toutefois, l'idée du cheminement piétonnier mis en place reste à étudier plus finement. Ce sera le travail de la commission voirie dans les mois qui viennent. Dans un premier temps, des radars pédagogiques seront installés à titre définitif sur la RD 17 pour nous aider à mieux prendre conscience de notre vitesse.

COMMÉMORATIONS

Commémorations

Le 8 mai 1945

Commémoration du 77^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Traditionnel rendez-vous des Dompierrois conviés par les élus pour le dépôt de la gerbe au monument aux morts mais aussi au monument du logis.

Moment fort de cette matinée, la remise par Martine TABOURET de plusieurs distinctions :

- Dans un 1er temps Ludivine BOULIVAN était nommée au grade de Caporale. Issue des JSP (Jeunes sapeurs-pompiers) et pompier depuis août 2018, elle a suivi et réussi la formation de Chef d'équipe Protection Incendie en mars 2022.
- Puis Julien NARDY, Président de l'amicale, sapeur-pompier depuis janvier 2013, nommé Caporal en 2017 puis Caporal-chef en 2020 et formé chef d'agrès en 2021 est nommé au grade de Sergent.
- Ensuite Claude FATON, sapeur-pompier depuis mai 2009, nommé Caporal en 2015, puis Caporal-chef en 2018 et formé chef d'agrès en 2022 est nommé au grade de Sergent.
- Enfin, le sergent Johann LAGER, sapeur-pompier depuis juillet 2011 recevait une médaille pour 10 ans d'ancienneté de service.

Martine TABOURET les a félicités pour leur engagement et pour l'abnégation dont ils font preuve dans l'exercice de leurs fonctions. Elle a rappelé l'importance d'avoir un CPNI de proximité et une équipe qui se met au service des habitants pour des missions de secours et d'urgence.

Un bel exemple de dévouement.



Le 11 novembre 1918

Le 11 novembre 2022 s'est tenue la 104^{ème} cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 sous un beau soleil automnal.

Afin d'honorer la mémoire de nos combattants morts pour la France, de nombreux Dompierrois ont répondu présents. Emmenés comme à l'accoutumée par l'Aurore Dompierroise et nos sapeurs-pompiers tous ont rejoint le monument aux morts.

Après la lecture de la lettre officielle par Martine TABOURET, et celle par Camille, jeune élue du CME, d'une lettre d'un Poilu, tous ont entonné la Marseillaise. Une gerbe a alors été déposée au pied du monument aux morts.

En fin de matinée élus et pompiers sont descendus fleurir le carré militaire. Une cérémonie qui s'est terminée autour du verre de l'amitié après la remise des attestations de formation à 2 de nos pompiers Charline BERTHELET et Nicolas BERTHILLOT.

Un temps fort placé sous le signe du souvenir pour ne jamais oublier ceux qui sont tombés pour la France il y a plus d'un siècle.

Merci à tous d'être venus si nombreux.

Une équipe au service de la commune

Vous l'avez forcément croisé : depuis le 6 septembre 2021 Philippe MAISSON a rejoint la commune en remplacement de Patrick JEANBENOIT parti en retraite. Il a pris en main de nombreuses tâches comme l'entretien des bâtiments communaux mais aussi des espaces verts et ce n'est pas peu dire lorsque l'on sait que Dompierre compte 37 km de chemins communaux. Plus d'un an déjà qu'il y travaille et on peut dire qu'il a vite pris ses marques.

Océane BOZONNET a assuré l'intérim sur le cœur de village pendant l'été 2021 en attendant l'arrivée de Philippe. Elle travaille sur le village en extérieur, en binôme avec Philippe mais aussi assure la polyvalence lors des besoins de remplacement en l'absence d'autres personnels. Ils sont tous les deux employés à plein temps avec une modulation d'horaire en fonction des saisons. Océane rejoint aussi Myriam VIGNON le mercredi matin à l'entretien des massifs du village où elles savent mettre à profit leurs expériences en jardinerie.

Et à l'école... À la suite du départ de Sophie TALVAT vers d'autres projets familiaux un recrutement a été lancé pour la rentrée de septembre et c'est Séverine BROUILLARD qui a été recrutée. Forte d'une expérience de 16 ans auprès des enfants elle assiste, en tant qu'agent d'animation, Madame ROGERE enseignante en classe des moyens/grands et entretient les locaux scolaires. Quant à Charlotte GEOFFRAY, elle seconde Madame BOUZINHAC en tant qu'ATSEM auprès des petits/moyens.

Au restaurant scolaire on retrouve Myriam VIGNON et Jacqueline BICHAT, respectivement en cuisine et en salle de restauration. Elles sont secondées par Charlotte qui aide au repas des petits.

Enfin, celle avec qui vous communiquez le plus souvent, c'est Adeline DESRAYAUD, notre secrétaire. Titulaire d'une licence, elle est arrivée en octobre 2021. Elle aussi a vite pris ses marques dans une commune qu'elle ne connaissait pas.



La reprise de l'auberge, nous l'attendions avec impatience



Après une mise en liquidation judiciaire, le fonds de commerce du restaurant a été mis en vente aux enchères le 10 février dernier.

Une collaboration entre élus et nouveaux propriétaires pour affiner l'attente des Dompierrois et le 1^{er} avril Juliette et David accompagnés de leur fils Jules, formé dans les meilleures écoles culinaires, ouvraient de nouveau les portes du restaurant rebaptisé : "l'auberge".

Lors de l'inauguration, les nouveaux gérants ont remercié tous les acteurs qui leur ont

apporté du soutien dans cette rapide mise en route. Avec la belle saison estivale, le terrain de pétanque privatif y a été aménagé, une belle terrasse ombragée accueille les clients pour profiter de l'apéritif... Depuis son ouverture l'auberge ne désemplit plus.

Merci aux nouveaux propriétaires d'avoir, depuis plusieurs mois, remis de la vie au cœur de notre village et fait de cette auberge un lieu aussi agréable et convivial.

Auberge de Dompierre : 04 74 30 51 66



Une naissance à Dompierre en 2022

Mayla a pointé son nez le 26 mars dernier au domicile de ses parents, à Dompierre sur Veyle ; Sa maman a accouché dans le salon de la maison familiale. Ses parents avaient fait le choix de l'accueillir à domicile et non pas à la maternité. Une histoire de famille, de conviction et de bien-être. Mayla est la 2^{ème} fille du foyer, une fratrie dont l'aînée avait déjà vu le jour au domicile de ses parents.



Inaugurations

De nombreux Dompierrois avaient répondu présents aux inaugurations de ce 3 septembre 2022.

Inauguration du nom de l'école :

En présence de Mme CHARLES-BUA, Directrice de l'école et de Jean pierre BLANC, représentant l'inspection d'académie, les élus du Conseil Municipal Enfants ont dévoilé la plaque mentionnant le nom de l'école : ils l'ont baptisée "les mésanges", eu égard aux oisillons qui sont nés dans un des nichoirs installés dans les arbres de la cour. Leur choix a été précédemment validé par les parents d'élèves et en conseil municipal.



Inauguration de la fresque sur le mur du périscolaire et des nouveaux espaces :

En présence de Muriel BELLEVRAT, Directrice du périscolaire, la fresque murale en forme de verre de terre en papier mâché qui trône sur le mur extérieur a été inaugurée. Dans la cour un espace développement durable a aussi été créé. Les parents ont pu en profiter pour visiter les nouveaux locaux plus spacieux.



Inauguration des nouveaux locaux de la bibliothèque :

Le 15 mars 2022 les bénévoles de la bibliothèque ont déménagé dans les locaux de l'ancienne école. Les deux anciennes classes ont été rénovées pour offrir un espace ouvert et lumineux. Le bâtiment a également été mis en accessibilité. Divers travaux effectués par nos agents (Philippe et Océane), par notre ébéniste bénévole (Fabrice) pour les jolies petites tables et par nos entreprises locales. Les bénévoles se sont beaucoup investis dans ce beau projet.

Le verre de l'amitié a clôturé ces temps forts sous le préau de la salle des fêtes.

Soirée du 8 avril : remise de diplômes, honorariat, départ à la retraite

Jean BERARD, ancien maire et Gilbert RIPERT, ancien adjoint ont été salués pour leurs engagements.

Xavier BRETON, Député, Jean-Yves FLOCHON, vice-président du Conseil départemental et Michel FONTAINE, vice-président de GBA (Grand Bourg Agglomération) ont participé à cette cérémonie en retraçant les parcours de Jean et Gilbert au service du village. De nombreux maires étaient également présents pour leur témoigner reconnaissance et gratitude. Beaucoup d'émotion, quelques fleurs pour leurs épouses et une salve d'applaudissements.

Lors de cette soirée, Martine TABOURET a remis à 2 de nos agents, Myriam VIGNON et Charlotte GEOFFRAY leurs diplômes pour la validation du PSC1 : formation/action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Patrick JEANBENOIT a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour ses fonctions de garde champêtre et d'agent technique, médaille de vermeil pour plus de 30 années de service à la collectivité. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Un verre de l'amitié a clôturé cette soirée pleine d'émotion.



VIE SOCIALE

Vie Sociale

Le CCAS

Dans une salle joliment décorée aux couleurs de l'automne, le samedi 19 novembre, les membres du CCAS ont accueilli une trentaine de personnes de plus de 75 ans pour le traditionnel repas de fin d'année.

A l'heure de l'apéritif quatre jeunes du Conseil Municipal Enfants, accompagnés de Mme CHARLES-BUA, directrice, avaient remis à chacun de jolies cartes confectionnées et écrites par les élèves de l'école "les mésanges". Au menu le repas proposé par notre auberge : un délicieux saumon, le traditionnel et copieux poulet à la crème et son gratin, fromage et l'omelette norvégienne qu'Antoine est venu flamber. Ambiance conviviale, amicale et musicale, au son du synthétiseur et de l'accordéon de Fabrice, devant une assistance heureuse de se retrouver qui a repris bon nombre de chansons anciennes.

Un très bon moment festif fort apprécié par tous.



VIE SOCIALE

Cabine de téléconsultation

Vous n'avez pas de médecin traitant? Votre médecin ne peut pas vous recevoir avant 3 semaines? Ne renoncez pas au soin: pensez à la cabine de téléconsultation

Maison de quartier des Vennes
11 rue la Fontaine
01000 Bourg-en-Bresse









Comment ça marche

1 Prendre rendez-vous

- Via le site internet : imedians.com
- Code d'activation à indiquer pour l'inscription sur le site : **BRG212**
- Du par téléphone : 01 70 81 49 48
- Coût d'un appel local - Appel non surtaxé
- Consultations : Du Lundi au jeudi: 9h30-12h et 13h30-17h
- Vendredi: 9h-12h et 13h30-17h.
- Âge minimum : 14 ans (les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal)
- Les rendez-vous ne peuvent pas être pris plus de 72h à l'avance

2 Le jour de la consultation

Sur place, un référent cabine vous accueille. La téléconsultation est ensuite réalisée entre vous et le médecin uniquement. Installé dans la cabine, vous introduisez votre carte vitale et votre code de rdv puis vous serez rejoint par le médecin téléconsultant.

3 Pendant la téléconsultation

- La cabine de téléconsultation est un Dispositif Médical équipé d'instruments et de capteurs qui permettent de réaliser l'examen clinique. Pendant la consultation, le médecin téléconsultant vous guide dans la manipulation des instruments et échange avec vous afin d'établir un diagnostic.
- À la fin de la téléconsultation, vous récupérez le compte rendu du médecin, le résumé des prises de mesures et le cas échéant votre ordonnance, imprimés directement dans la cabine.
- La consultation est intégralement prise en charge par l'Assurance Maladie (conformément à l'ordonnance n°2020-737 du 17 juin 2020).
- À chaque passage, la cabine est désinfectée par le référent, selon un protocole d'hygiène strict.

Infos pratiques

Plus d'informations sur les sites internet de la Communauté d'agglomération ou sur le site du Département de l'Ain : www.teleconsultation.ain.fr

Mutuelle communale



Votre commune s'est engagée dans une démarche de "mutuelle communale" pour améliorer l'accès aux soins aux habitants, et notamment des non-salariés (étudiants, artisans, retraités, inactifs ...).

Une convention avec AESIO Mutuelle (ex ADREA Mutuelle) a été signée afin de proposer aux habitants de la commune un large choix de prestation santé, 6 niveaux de garantie, à des tarifs préférentiels. Aucune formalité médicale à l'adhésion, une couverture immédiate, sans conditions d'âge, ni de conditions de ressources, toutes les démarches de résiliation auprès de la mutuelle précédente sont gérées par AESIO Mutuelle. Il faut savoir que depuis le 1er décembre 2020, la Loi relative à la Résiliation Infra-Annuelle (ou loi Le Gendre) permet aux adhérents de résilier à tout moment et sans frais leurs contrats de complémentaire santé, au bout d'un an de souscription. Vous n'avez donc plus besoin d'attendre l'échéance principale de votre contrat !

Une seule condition : être Dompierrois !

Nous invitons tous les habitants de la commune déjà adhérents ou non à apporter leurs garanties actuelles afin que les conseillers AESIO Mutuelle puissent vous établir une étude personnalisée comparative.

Vous pouvez vous adresser directement aux agences AESIO MUTUELLE de Bourg en Bresse ou d'Ambérieu en Bugey qui se tiennent à votre disposition pour tous renseignements :

BOURG EN BRESSE (2 AGENCES)	AMBERIEU EN BUGEY	
58 rue Bourgmayr 01000 Bourg en Bresse	26 Cours de Verdun 01000 Bourg en Bresse	23 rue de la République 01500 Ambérieu en Bugey
Téléphone : 04.74.32.37.00	Téléphone : 04.74.45.12.57	Téléphone : 04.74.38.73.00
Mail : agence.bourgsiege @aesio.fr	Mail : agence.bourgverdun @aesio.fr	Mail : agence.amberieuenbugey @aesio.fr
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h	Horaires d'ouverture : Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 12h30	Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Spécifier que vous habitez la commune de Dompierre sur Veyle, afin de bénéficier d'une protection santé complémentaire, à un tarif préférentiel et d'un mois de cotisation offert !

L'accueil périscolaire « graines de malice » ALFA3A

Le périscolaire est un lieu de détente, de loisirs, et d'apprentissages, habilité par la SDJES. Il a une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant et de l'école, lieu de transmission des savoirs. L'équipe utilise les loisirs et la vie de groupe comme supports éducatifs pour atteindre ses objectifs pédagogiques.

L'année 2022 :

- Le périscolaire a finalisé son projet sur la biodiversité en créant un espace ludique sensibilisant au développement durable. Les familles ont activement participé à sa réalisation lors d'ateliers parents /enfants. Ce projet fut soutenu par la mairie, la CAF et par une entreprise Dompiéroise Sol&Co.
- A la rentrée scolaire les enfants ont accueilli un coq en peluche venu demander de l'aide pour découvrir son pays. Les enfants et le coq découvrent nos régions à travers les différentes activités proposées mais aussi les voyages que le coq va réaliser. Ce dernier va traverser la France par le biais de partenariat avec d'autres périscolaires.

- Depuis septembre 2022, l'équipe du périscolaire a la charge du temps méridien. Ce temps correspond à la pause de midi, soit de 11h20 à 13h20. Elle prend en charge les primaires avant le repas, puis les maternelles après le repas. Lors de ce temps d'animation les enfants peuvent choisir de faire ou de ne pas faire l'activité proposée chaque jour. Une malle avec de nombreux jeux est également à leur disposition pour que chacun trouve sa place.

- Des temps de partage avec différents ateliers mis en place tout au long de l'année comme un buffet, un atelier confection de pâte à modeler, des partenariats avec d'autres associations du village...
- Une équipe de trois animatrices ou plus suivant les effectifs.
- 106 enfants différents pris en charge depuis septembre 2022.
- En moyenne pour cette rentrée scolaire 25 enfants le matin, 40 par groupe le midi et 37 le soir avec des pics à 51.



Contact : 04/74/30/30/77
dompierre.animation@alfa3a.org

Horaires : 7h-8h30 / 11h20-13h20 / 16h30-18h30 les jours d'école.

L'accueil de loisirs « graines de malice » situé à Lent est ouvert les mercredis et les vacances scolaires. 04/74/52/84/89 ou lent.animation@alfa3a.org

Le saviez-vous ?

La commune prend en charge une partie des coûts de l'accueil périscolaire, et de l'accueil de Loisirs de Lent qui accueille les jeunes Dompiérois le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Coût : plus de 50 000 € sur une année



Le Restaurant Scolaire

Nous sommes une association de loi 1901 créée en 1972. Notre but est d'assurer le fonctionnement et la gestion du restaurant scolaire. Notre association se compose cette année de 12 parents bénévoles dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire.

Myriam Vignon, Jacqueline Bichat et Charlotte Geoffroy, mises à disposition par la Mairie, travaillent chaque jour pour la réception, la préparation et le service des repas, ainsi que l'encadrement des élèves. Depuis cette année, nous avons remis en

place les 2 services de restauration (contre 3 les années précédentes pour respecter le protocole sanitaire).

73 familles sont adhérentes au restaurant scolaire cette année, avec 107 enfants inscrits. La moyenne des enfants mangeant à la cantine est d'environ 85 enfants par jour.

Des repas variés et équilibrés sont élaborés par Bourg Traiteur avec des diététiciens. Presque chaque semaine il y a un nouvel événement, avec des menus à thèmes (jaune, rouge, vert, végétal, chinois, Brésil, hamburger-frites, tartiflette de Savoie...) et l'incontournable repas de Noël avant les vacances d'hiver. L'année scolaire se termine par un pique-nique dans la cour de l'école ou au stade de foot si le temps le permet. Le Bio est également mis à l'honneur dans les menus ainsi que les produits locaux.

Depuis quelques années, nous travaillons pour lutter contre les déchets plastiques : après avoir « mis au placard » les plats en plastique dans lesquels nous étions livrés quotidiennement pour passer sur des plats inox lavables, cette année nous avons fourni aux agents des tabliers et charlottes lavables et avons également mis en place un casier à serviettes pour les enfants.

Les recettes du restaurant scolaire proviennent des cotisations des familles adhérentes ainsi que de la vente des repas dont le prix est fixé à 4,50€ pour les adhérents (5,60€ pour les non adhérents). Les dépenses représentent l'achat des repas, les salaires et les produits d'entretien courant. Le restaurant scolaire doit donc effectuer 5 manifestations dans l'année pour équilibrer ses comptes.

La continuité de notre association passe par l'arrivée régulière de nouveaux parents pour renouveler les membres et les idées. Différents niveaux d'implication sont possibles. Tout d'abord, en passant commande lors des manifestations de vente à emporter. Ensuite, en mettant la main à la pâte avec nous lors de la préparation et du déroulement des manifestations. Enfin, devenir membre du bureau permet de découvrir et de participer activement au fonctionnement quotidien du restaurant scolaire. C'est une expérience intéressante, enrichissante et valorisante qui favorise la rencontre et les échanges avec un grand nombre de personnes, dont les élèves, les familles, l'école, les autres associations, la mairie et les habitants du village.

Retrouvez nous sur :

- cantinedompierresurveyle@gmail.com
- http://www.dompierre-sur-veyle.fr/
- www.facebook.com/restaurantscolairedompierresurveyle/



Le Sou des Écoles

L'association a pour but de contribuer à la défense et au rayonnement de l'école laïque en aidant à l'amélioration de la vie matérielle, de la santé et du bien-être des élèves.

Elle finance des projets pédagogiques développés en collaboration avec l'équipe enseignante pour varier les découvertes : sport, culture, art, écologie, écocitoyenneté...

Grâce à l'équipe du Sou l'année dernière, les CE et CM ont touché les étoiles du bout des doigts en immersion

dans un planétarium installé par un animateur de Ciel des Alpes. Les plus petits sont allés à Touroparc, les CP ont visité la Ferme Fantasy à Domsure et les plus grands ont découvert les grottes du Gerdon.

Le budget est également utilisé pour acheter des abonnements et du petit matériel pour chaque classe, mais aussi des jeux de cour (vélos, trottinettes, ballons...).

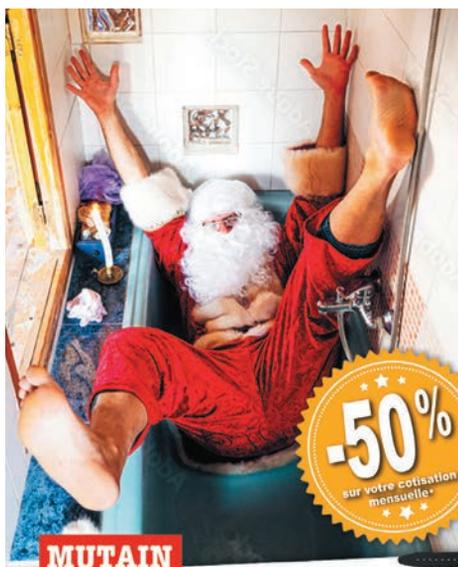
Pour continuer à égayer les journées des petits Dompierrois, 20 membres actifs sont venus relancer l'association à la rentrée et il y a encore de la place si vous souhaitez nous aider pour réaliser les projets déjà lancés : box-gouter pour fêter les vacances, organisation de la soirée du Sou en novembre, vente de produits locaux, tombola et fête de l'école.

Le groupe fourmille d'idées et nous sommes ouverts aux propositions pour que de nouvelles manifestations viennent enrichir l'année scolaire afin que les enfants profitent d'un maximum d'activités et de sorties !

L'équipe de Sou

Contact : soudesecolesdompierre@hotmail.fr

Bureau : Alexandra Querry et Bruno Berthillot (présidence)
Andréa Cara et Julie Berthillot (trésorerie)
Marion Gindre et Yann Bauer (secrétariat)



Noël a chuté dans sa baignoire !

Il a eu beaucoup de chance. Grâce à sa téléassistance à domicile, il a été secouru rapidement !

Du 15 décembre 2022 au 15 mars 2023, Mutualité Française AIN propose à tarif préférentiel SA TÉLÉALARME aux personnes non équipées*

-50%
sur votre cotisation mensuelle*



* Voir conditions en agence. Nous nous occupons des démarches administratives pour vous... Contactez-nous !

**MUTAIN
RÉSOLUMENT
À VOS CÔTÉS**

Tél. : 04 74 32 37 06
www.mutain.com

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**
SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT AIN

Membre du Code de la Mutualité. Siren n°444 298 887

L'école primaire

Cette année, 117 élèves ont fait leur rentrée jeudi 1^{er} septembre. Voici la nouvelle répartition et l'équipe enseignante :

- PS/MS : 24 élèves avec Mme Bouzinac et Mme Geoffray (ATSEM)
- MS/GS : 21 élèves avec Mme Rogéré et Mme Brouillard (Agent d'animation)
- GS/CP : 23 élèves avec Mme Charles-Bua (directrice), Mme Comte et Mme Vignon (Agent d'animation)
- CE1/CE2 : 25 élèves avec Mmes Vachet et Comte
- CM1/CM2 : 24 élèves avec Mme Blanche

Les points forts de l'année 2021/2022 : Des projets autour de la musique, des arts et de la culture.



1. Le projet musique :

Tout au long de l'année, les élèves de la GS au CM2 ont pu bénéficier de séances de musique avec Charlotte Pépin, musicienne intervenante du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourg en Bresse. Ce projet a été financé par la mairie.

L'année a été également ponctuée de plusieurs temps forts avec la présence d'un quatuor de musiciens du conservatoire permettant de travailler la musique et l'expression corporelle.

Pour clôturer l'année, tous les élèves de l'école ont pu participer à un bal avec Dominique Petetin, danseuse professionnelle et les musiciens le vendredi 3 juin à la salle des fêtes.

Un beau moment de partage musical et de convivialité !



2. Le projet fresque :

Ce projet a été réalisé avec Anne-Isabelle Ginisti, artiste peintre graphiste et illustratrice sur le thème de la Nature et du Développement Durable.

Depuis plusieurs années, l'école mène des projets autour de la Nature afin de sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable et leur permettre de prendre conscience de l'impact de leurs comportements.

Les élèves ont réalisé des croquis, puis peint sur des plaques de contreplaqué un paysage mis en forme par la plasticienne. Deux grandes fresques ont été réalisées : une dans le hall d'entrée et une sous le préau.

3. Les sorties pédagogiques :

Les classes maternelles se sont rendues à Touroparc, le vendredi 10 juin. Au cours de cette journée, les élèves ont visité le parc zoologique et assisté à une animation autour des 5 sens. Les enfants ont pu caresser un serpent et nourrir les chimpanzés. Ils ont apprécié la sortie.

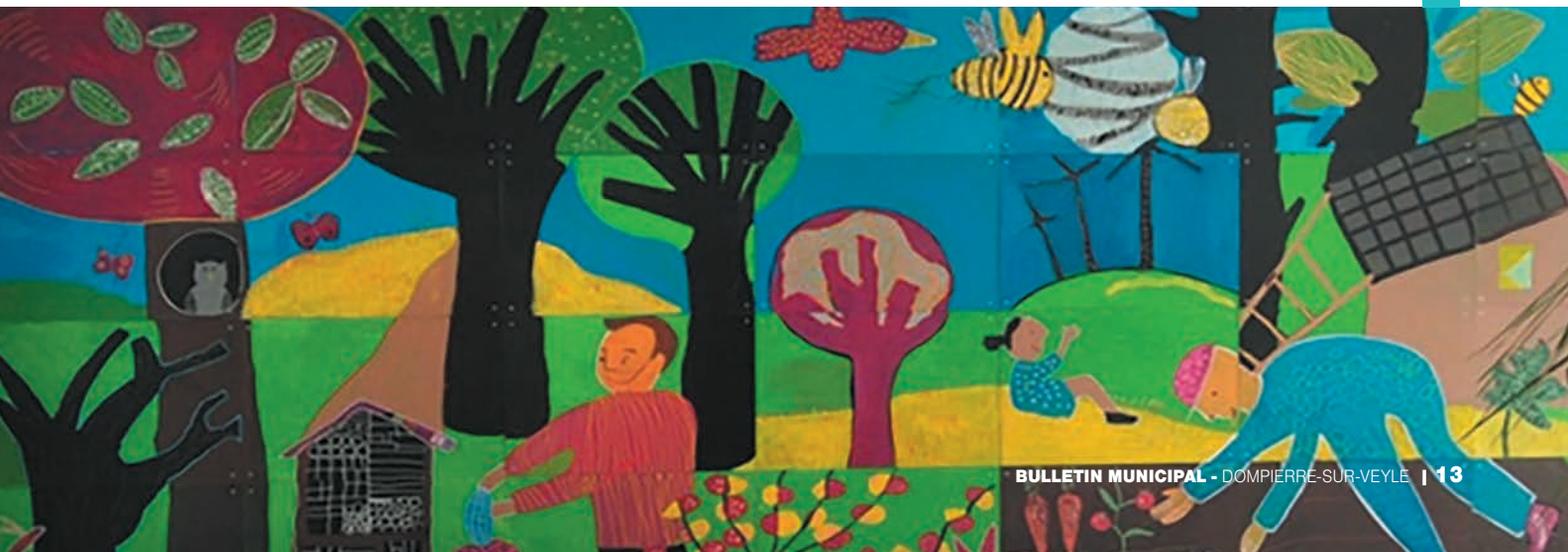
Les GS/CP ont découvert les chevaux, chèvres et lapins... à la Ferme Fantasy à Domsure le 12 avril. Une belle journée pendant laquelle les élèves ont pu s'initier à la traite des chèvres et à la fabrication d'un fromage.

Les CE1/CE2 et CM1/CM2 ont visité les grottes de Cerdon, le jeudi 23 juin. Ils ont aussi pu jouer aux archéologues avec l'atelier de fouilles archéologiques.

Toutes les sorties des classes sont financées par le Sou des Ecoles.

Le saviez-vous ?

Entre le remboursement de l'emprunt, les rémunérations des agents, le chauffage, l'électricité, l'eau, le matériel informatique et pédagogique, c'est un budget de plus de 213 000 euros par an qui est consacré à notre école, sur un budget total de 935 000 € !





AAPPMA La Veyle

Toujours beaucoup de pêcheurs autour du plan d'eau et au safari du 26 mars. De belles prises de carpes et brochets.

Les faits marquants de cette année :

- Des animations avec FRED pour les enfants venus de BELLEY pour une belle journée de pêche.
- Un aérateur a été investi afin de protéger les poissons pendant les fortes chaleurs de l'été et des nasses à poissons-chats ont été mises en place.

Venez vous détendre au bord du plan d'eau ...

Les cartes de pêche sont toujours disponibles :

- Sur le site de la fédération de l'Ain : www.federation-peche-ain.com/
- ou en vous rendant - à Servas : Diffus'agri, les Communaux (04 74 42-50 22)
- ou à Dompierre sur Veyle : Proxi services, "chez Nath", place de la Mairie.

À noter sur vos agendas

Assemblée générale : 22 janvier 2023

Safari truites : 25 mars 2023

Concours de pêche au plan d'eau : 4 juin 2023

BONNE ANNÉE 2023 !

Club des retraités de Dompierre-sur-Veyle

2022 nous a permis de reprendre nos activités, d'accueillir de nouveaux adhérents autour d'un nouveau conseil d'administration.

L'activité « peindre et dessiner » initiée en 2021, un mercredi après-midi sur deux, continue d'intéresser un groupe de 6 personnes. Nous vous encourageons à venir les rejoindre pour découvrir un moment de partage.

Des sorties également culturelles ont été proposées : promenade en calèche avec Henri puis visite d'une collection des calèches à Chatenay, musée Jourdan et église de Saint-Paul-de-Varax, chapelle de Beaumont, balade contée...

Les marches sont désormais hebdomadaires le lundi, les rencontres du jeudi sont maintenues un jeudi après-midi sur deux complétées par des parties de pétanque, au plan d'eau, quand le temps le permet, entre le printemps et l'automne.

La nouvelle auberge de Dompierre a pu nous accueillir chaleureusement sur sa terrasse pour fêter les anniversaires au mois de mai.

Début octobre, le club des retraités a partagé la cour de l'ancienne école avec «graines de malice» pour un marché d'automne avec crêpes, boissons et vente d'un plat à emporter qui a connu un succès satisfaisant malgré le désistement de certains exposants dû au temps très incertain.

L'assemblée générale se tiendra le jeudi 26 janvier à 10 heures à la salle polyvalente et sera suivie d'un apéritif amélioré.

Les activités et sorties sont indépendantes et ouvertes à tous les adhérents.

Contacts :

• Présidente : Michèle BERNARD : 06 21 83 04 29

• Secrétaire : Martine TANGUY : 06 76 69 40 87





Les Amis du Lavoir

En avril 2017, l'association s'est créée dans le but de reconstruire l'ancien lavoir communal à l'identique. Dans les années qui ont suivi, les bénévoles ont œuvré pour :

- La restauration de la Vierge du Mollard ;
- Le décapage intérieur du crépi des murs de la nef de l'église ;
- La réouverture de certains chemins communaux laissés à l'abandon ;
- La remise à neuf et à la mise en place de l'ancienne passerelle du plan d'eau au Fenouillet, elle y enjambe la Veyle ;
- La déconstruction d'un vieux four à bois à Chatenay dans le but de sa reconstruction sur la commune.

En 2022, 80 adhérents ont continué de nous suivre.

Cette année a été plus allégée, nous avons terminé d'aménager le chemin au fond de l'impasse du Pré Haut.

Notre journée galettes, au mois de mai, a eu encore un franc succès.

Nous avons aussi contribué en juin à la préparation de la randonnée pédestre organisée avec la « Gym Dompierre » en choisissant et balisant les parcours.

Nos projets pour 2023 :

- La mise en place signalétique et réalisation d'un plan des chemins de randonnée
- La poursuite du projet de construction du four à pain après avoir trouvé la meilleure implantation en accord avec la commune.
- L'aménagement du parc attenant à la salle polyvalente en collaboration avec le club des retraités.
- L'entretien des chemins dégagés.

Bibliothèque municipale

L'Equipe des bénévoles a évolué, nous sommes 12 pour vous guider, vous conseiller dans vos lectures et nous sommes tous impatients de vous accueillir à la Bibliothèque.

Ouvertures : mercredi et samedi de 9h45 à 11h45

Prêts GRATUITS : 3 livres pour 3 semaines

Nos animations à venir pour 2022 et 2023 :

- **Pour les enfants de l'école :**
Animations diverses et prêts de livres
- **Pour tous :** Tables d'Exposition et Animations à thèmes
 - De novembre à janvier : exposition sur PARIS
 - En décembre : ateliers décorations de Noël
 - Les 1^{er} avril et (ou) 3 juin : mise à l'honneur des talents de notre village. Un appel à participation sera prochainement publié
 - Les 10 février et 3 novembre de 15h à 19h : animations jeux de société à la bibliothèque
 - Le 17 mars à 20h30 : animation et projection à la salle polyvalente pour la fête du court métrage
 - Le 25 novembre 2023 : animation à la bibliothèque (thème à définir)
- **Pour les moins jeunes :** dictée avec le club des retraités

Nous contacter :

bibliothequedompierresurveyle@gmail.com



Amicale Boule Dompierroise Premier titre de Champion de France

Quelle merveilleuse saison ont vécu les boulistes Dompierrois !

Jugez du parcours :

Pour les championnats de l'Ain : 2 joueurs se sont qualifiés en simple et 3 équipes se sont qualifiées en double.

Dompierre s'est également qualifié pour le championnat des associations sportives.

Au championnat de l'Ain, en simple, Jean Yves DRUGUET s'est qualifié pour les championnats de France et, en double, Jean Yves DRUGUET et Patrick ECOCHARD se sont qualifiés pour les championnats de France.

En championnat des Associations sportives Dompierre s'est qualifié pour les championnats de France

Au championnat de France double à Saint-Denis-lès-Bourg, notre équipe s'est inclinée en barrage de poule.

Ce fut ensuite le championnat des associations sportives à Nice ; très long déplacement pour nos boulistes Dompierrois, compliqué à organiser et très coûteux. Nous remercions la municipalité et les joueurs qui ont participé au financement. Ce fut un très beau week-end, bien organisé par la société de Nice dans une ambiance conviviale. Après une belle prestation nous nous sommes inclinés en 8^{ème} de Finale.



Enfin, au championnat de France simple à Saint Michel de Maurienne, sur des jeux difficiles, après 2 jours de compétitions et quelques parties âprement disputées, Jean Yves DRUGUET a gagné ce concours s'adjugeant le titre de champion de France. Un grand bravo à Jean-Yves qui apporte ainsi son premier titre de champion de France à l'Amicale Boule Dompierroise.



Ces bons résultats ont bien sûr une incidence sur nos finances, mais grâce à une gestion rigoureuse et le succès de nos 2 manifestations majeures (journée boudin et concours vétérans) notre bilan reste satisfaisant.

Notre effectif reste stable. Si vous souhaitez découvrir le sport-boules, vous pouvez nous rejoindre en contactant un membre de l'association.

Tous les membres de l'Amicale Boule Dompierroise vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous le samedi 21 janvier 2023 de 8h00 à 12h00 pour leur vente de boudin, saucisson à cuire et civier.

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes organise traditionnellement les illuminations en décembre et le repas de goujonnettes fin août.

Depuis quelques années, nous avons instauré dans la programmation une fête de la musique et un karaoké.

Cette année, nous avons voulu profiter des derniers jours de la salle des fêtes avant les travaux en organisant 2 autres manifestations :

- L'organisation d'un concert du groupe Overcom. Ce groupe Aindinois est venu mettre l'ambiance avec le répertoire des chansons du groupe Téléphone

- L'exposition de peintures de peintres amateurs Dompierrois (ou des communes voisines) a permis d'admirer leurs œuvres et discuter avec eux de leur talent.

Sans votre participation à nos manifestations, nous n'aurions pas l'envie de nous surpasser. Continuez à nous suivre et pourquoi pas intégrer notre équipe !

Nous vous rappelons que le matériel est disponible à la location. Si vous prévoyez une fête, nous pouvons vous dépanner avec nos chapiteaux, tables, bancs et vaisselle.

comitedesfetes01@gmail.com

Le karaoké :

Soirée festive et caritative organisée par le comité des fêtes qui a fait carton plein le 19 mars au soir

pour un karaoké au profit de l'Ukraine. Une soirée qui était aux couleurs de ce pays jusque dans la décoration de la salle des fêtes. Un bourguignon mijoté par l'équipe du comité, avec les précieux conseils culinaires de Gérard, pour nous régaler et de nombreuses séquences de karaoké orchestrées par Dan pour que chacun(e) puisse donner de la voix. La tombola avec une multitude de petits rubans cousus par l'association des cousettes sur le gilet de la Présidente du comité dont il fallait découvrir la longueur a permis à 11 gagnants de repartir avec les lots offerts par de généreux donateurs. La totalité des bénéfices a été reversée à la Croix Rouge.

Merci à l'équipe des bénévoles du comité des fêtes qui s'est mobilisée tout au long de l'année pour animer notre village.





Les conscrits

Jeunes Dompierrois (ou ayant été scolarisés à Dompierre), nous avons décidé de reprendre l'association des conscrits.

Avec l'aide de la municipalité nous avons réactivé l'association. Puis nous avons relancé la traditionnelle tournée des brioches. Nous en profitons pour vous remercier de l'accueil qui nous a été réservé.

Nous relançons également le banquet des classes qui se déroulera le 25 mars 2023 : des courriers seront envoyés. Vous pouvez aussi nous contacter, n'hésitez pas !

Un grand merci à l'épicerie chez Nath, à l'auberge de Dompierre, à toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide dans les démarches administratives ou pour acheter les brioches, les chapeaux et tee-shirts, etc.

Au grand plaisir de se réunir pour défiler, danser, chanter, manger et s'amuser...

Le bureau :

Téo GUILLERMIN, président
Mathis NESME, vice-président
Adrien ARGENTIER, trésorier
Raphaël VIROULET, vice-trésorier
Floriane JULLIEN, secrétaire



Les cousettes de Dompierre-sur-Veyle

Les Cousettes

Déjà un an que « Les cousettes de Dompierre-sur-Veyle » se réunissent tous les quinze jours le mercredi après-midi de 14h00 à 17h00 à la salle polyvalente de Dompierre-Sur-Veyle dans « la bonne humeur et l'entraide » et partagent leurs expériences et leurs savoir-faire.

Lors des illuminations du 10 décembre 2022 organisées par le comité des fêtes, nous avons exposé nos travaux. Ce fut l'occasion de vous faire découvrir l'association et pourquoi pas vous donner envie de nous rejoindre.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 11 janvier 2023. Le planning 2023 sera établi lors de cette assemblée générale



La présidente
Monique WALSER

La Trésorière
Chantal COTTON

La secrétaire
Denise FREMION



Fanfare

L'Aurore Dompierroise est la batterie fanfare qui assure les cérémonies officielles et des animations. Ses rangs sont renforcés par les musiciens de la clique varaxoise.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour jouer de la trompette, du clairon, du tambour, contactez :

auroredompierroise@gmail.com
 ou Fabrice BOULIVAN au 06/19/20/16/75

Le don du sang

Le déconfinement n'a pas ramené le public à notre assemblée générale du vendredi 4 mars 2022 à la salle Baillet de Servas, seules les trois municipalités maintiennent leur soutien.

En avril, grâce à une subvention de l'EFS accordée par l'Union Départementale des donneurs de sang de l'Ain, nous avons pu offrir et remettre un jeu de maillots au club de foot de Lent-Servas-Saint-André-sur-Vieux-Jonc (FCVVJ) lors d'une remise officielle en présence de l'ancien et du nouveau président.

L'amicale des donneurs de sang a pu renouer avec son traditionnel petit-déjeuner, à la salle des fêtes de Lent, le dimanche 2 octobre. Nous sommes ravis d'avoir pu accueillir une centaine de sympathisants notamment une tablée de tous les pompiers de Dompierre.

Les collectes de 2022 étaient en baisse sauf celle du mois d'août qui reste stable avec une collation agrémentée de melon et de saucisses-merguez toujours plébiscitée par les donateurs (à Lent 34 le 4 janvier et 50 le 4 août) à Servas (30 le 30 mars et 32 le 13 octobre). Les actions en faveur du don du sang des formateurs de la MFR de la Vernée à Péronnas ont incité les élèves à se déplacer aux deux collectes de Servas.

Nous comptons sur votre participation aux collectes de 2023, nous remercions les fidèles donateurs et encourageons les potentiels donateurs à venir nous rejoindre :

- À Servas le mardi 18 avril de 16 h à 19 h et le mardi 10 octobre de 16 h à 19 h.
- À Lent le mardi 3 janvier de 16 h à 19 h et le jeudi 3 août de 15 h 30 à 19 h.
- Petit-déjeuner à salle des fêtes de Lent le dimanche 1er octobre.
- La date de notre assemblée générale n'a pas encore été fixée.



L'EFS continue à privilégier la réservation sur le site (mon-rdv-dondesang.ef.sante.fr). Vous pouvez également prendre rendez-vous directement sur le site de l'EFS à l'hôpital Fleuryat.

Ligue contre le Cancer



Après la crise sanitaire imposée par la Covid 19 les associations ont repris leurs activités et manifestations.

Les bénévoles de la Délégation cantonale de la Ligue Contre le Cancer de Chalamont qui œuvrent lors des deux principales manifestations ont organisé comme prévu

- Le samedi 12 mars 2022 l'après-midi et la soirée théâtre avec notre fidèle troupe « les compagnons de la Violette » de Montmerle-sur-Saône, qui ont interprété « Petite tempête en famille » pièce écrite et mise en scène par Jean-Marie Douchet, moments de rire et fou rire partagés avec le public et la troupe.....
- La soirée « cabaret » du 23 septembre à Dompierre-sur-Veyle avec Sandrine Dubois « le moineau » qui était ravie de venir chanter pour cette cause qui nous concerne tous surtout après plusieurs années difficiles, a eu un vif succès. Un grand merci à la municipalité pour le prêt de la salle.
- Le samedi 19 novembre 2022 notre « repas dansant », au menu paëlla et danses avec Stéphanie Rodriguez, qui nous fait passer une agréable journée pour les danseurs comme les non danseurs. Encore un grand merci à notre public et nos donateurs pour leurs dons et participations aux manifestations et pour l'aide apportée pour cette cause qui nous concerne tous.

Merci à notre équipe de jeunes étudiants qui nous aident spontanément et généreusement lors des manifestations.

Joëlle MAURE



Le Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer consacre son énergie, ses ressources à soutenir la recherche en finançant des équipes Lyonnaises du Centre Léon Bérard, des Hospices Civils de Lyon, du Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon.

Nous veillons à gérer vos dons de manière économe, parcimonieuse, nos frais généraux n'excédant pas 7%. Chaque jour dans l'Ain, nos bénévoles se mobilisent pour trouver des financements pour que la recherche progresse plus vite, pour aider les malades et leurs proches, pour informer sur la prévention et le dépistage. Mais ceci n'est possible que grâce à vous et à vos dons.

Merci de vous liquer ainsi contre le cancer. Merci de poursuivre votre effort.

Pour guérir le cancer nous avons besoin de votre soutien. Aujourd'hui la médecine soigne plus d'un cancer sur deux. Pour augmenter encore le nombre de guérisons, il faut que la recherche accélère le rythme des découvertes.

Avec vous nous allons renforcer notre soutien auprès :

- Des équipes de chercheurs que la Ligue sélectionne et labellise pour financer des projets prometteurs.
- Des jeunes chercheurs car ils constituent la force vive de la recherche d'aujourd'hui... et demain

Docteur Jean BRUHIÈRE - Président du Comité de l'Ain

JS Bresse Dombes



Le club de la JS Bresse Dombes s'est formé en 2 étapes. Créé en 2006 en tant que groupement rural, c'est en 2015 que les clubs de DOMPIERRE et de St PAUL / MARLIEUX décident de fusionner afin de proposer très naturellement une structure commune à tous ces jeunes formés au sein d'une même entité. Le club de la JSBD grandit et se structure au fil des saisons.

Malheureusement, les évolutions de ces dernières années nous amènent tous aux mêmes constats : manque de bénévoles, manque d'éducateurs et surtout des évolutions aléatoires de nos différentes catégories nous obligeant tous à nous tourner à un moment ou à un autre vers nos voisins. Ainsi depuis plusieurs saisons, la JSBD était en entente pour plusieurs catégories avec les clubs de l'US Dombes (Chalamont) et du FC Dombes (Villars les Dombes).

Cette entente fonctionnant plutôt bien, nous avons décidé en 2021, de nous unir dans un projet commun. La création d'un groupement de jeunes qui nous mènera à moyen terme vers une entité unique. Ce groupement fonctionne de la catégorie Baby Ballon aux U18. Les séniors et vétérans restant pour le moment entité des clubs respectifs.

Les intérêts pour la création du groupement sont les suivants :

- Adapter plus efficacement le niveau de pratique de chaque licencié à son niveau personnel et à son rythme de progression.
- Permettre à chacun de pratiquer à un meilleur niveau en assurant la pérennité des équipes.
- Créer une équipe par catégorie d'âge
- Offrir à chaque pratiquant une continuité dans son apprentissage et sa formation
- Dynamiser nos clubs.

À noter que notre catégorie Baby ballon a dû être arrêtée cette saison par manque de bénévoles. Cette catégorie était destinée aux enfants de 3 à 4 ans pour développer la motricité, avec et sans ballon !



Gym Dompierre

Une nouvelle saison débute pour les adhérent(e)s de Gym' Dompierre, dans la joie et la bonne humeur comme toujours, mais cette fois, dans une autre salle ! Les séances se dérouleront toute l'année dans la salle de motricité de l'école, très généreusement mise à notre disposition par la municipalité (que nous remercions) pendant la durée des travaux de la salle des fêtes.

Cette année, l'association compte déjà 43 adhérent(e)s, et il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Les adhésions en cours d'année sont encore possibles (tarifs mi-saison). Ces messieurs sont évidemment les bienvenus ! Le mois de septembre reste gratuit comme tous les ans, vous permettant de tester les différentes séances.

Le montant de la cotisation annuelle pour la saison 2022/2023 s'élève à 95€, pour 114 cours répartis dans l'année. 3 séances différentes sont proposées par semaine, il y en a pour tous les goûts :

- les mardis et jeudis soir de 20h15 à 21h15 : des cours toniques pour travailler le cardio et le renforcement musculaire global ;
- les mercredis matin de 8h45 à 9h45 : séances matinales de réveil musculaire et de mobilité, idéales pour dynamiser une journée et se remettre en mouvement !

Notre coach Claude PARASSIN (diplômée d'état) nous concocte 1 fois par mois, pour chaque cours, une séance à thème pour découvrir d'autres façons de bouger (step, LIA, pilates, postural ball, body art, circuit training...) ne laissant jamais place à la monotonie, pas une séance ne se ressemble ! Pour cela, l'association met à disposition tous les équipements nécessaires afin de diversifier au maximum les séances (tapis, haltères, élastiques, poids, ballons...).



Aucun achat de matériel ne vous est demandé en début d'année. Une serviette, une bouteille d'eau et votre bonne humeur suffisent !

Afin de maintenir le montant de la cotisation annuelle abordable pour tous, l'association organisera plusieurs manifestations en 2023 :

- Thé dansant
- Vente de saucisses/merguez
- Randonnée pédestre

Pour l'année 2022/2023 la composition du bureau change légèrement :

Présidente : Elodie GUICHON

Trésorière : Katia GREFFET

Trésorière adjointe : Catherine JOSSERAND

Secrétaire : Odile AUJOURD

Secrétaire adjointe : Marie-Christine CHARRETON

Si vous souhaitez nous rejoindre et partager de bons moments c'est encore possible, n'hésitez pas à nous contacter : gym.dompierre@yahoo.fr.

L'association Gym' Dompierre vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.



Sapeurs-Pompiers 2022 : arrivée de notre VPI

Depuis de très nombreuses années nous étions à la recherche d'un VPI (Véhicule de Première Intervention dans notre jargon de sapeur-pompier). Fin 2021, c'est à la suite de la fermeture du centre de première intervention de Saint-André-sur-Vieux-Jonc que l'opportunité s'est présentée. En effet Saint-André était doté d'un tel véhicule. Après plusieurs visites avec notre garagiste local, la municipalité a validé cet achat pour un montant de 15 000 euros. L'amicale des sapeurs-pompiers de Dompierre s'était engagée à participer à hauteur de 5000 euros, investissement rendu possible grâce à la population Dompierroise et à sa participation importante aux différentes manifestations (plats à emporter, dons lors de la présentation de nos calendriers...). Nous vous en remercions chaleureusement.

A titre d'information un véhicule reconditionné de ce type se négocie aux alentours de 50 000 euros.

Mais qu'a donc de particulier ce VPI ?

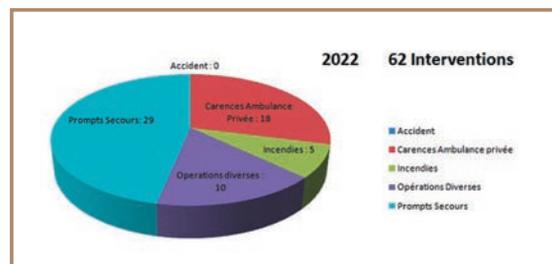
Eh bien ce véhicule, dédié principalement à la lutte contre les incendies, est équipé d'une petite réserve d'eau de 500 litres et d'une motopompe intégrée. Il permet donc de pouvoir intervenir très rapidement même avec cette petite quantité d'eau sur un feu naissant. En comparaison les véhicules d'incendie des centres départementaux (FPT ou CCR) sont équipés de 3000 litres d'eau mais ils nécessitent du personnel avec permis poids lourd.

Ce VPI permettra également à un petit équipage composé de 3 personnes de réaliser un début d'extinction sans avoir recours à un très long établissement de tuyaux et favorisera les premières actions – essentielles – avant l'arrivée des renforts départementaux.

Les sapeurs-pompiers remercient chaleureusement la municipalité pour leur soutien infatigable dans la concrétisation de ce projet et renouvellent leurs remerciements à la population Dompierroise.

Et côté opérationnel ?

L'effectif des sapeurs-pompiers de Dompierre est de 15 personnes dont 5 femmes. Nous rappelons que toutes ces personnes sont des sapeurs-pompiers volontaires et bénévoles. Un grand merci pour cet investissement altruiste.



Au niveau des interventions, celles-ci sont plutôt stables cette année : 62 interventions au 7 novembre 2022.



ZOOM SUR NOS PRODUCTEURS LOCAUX

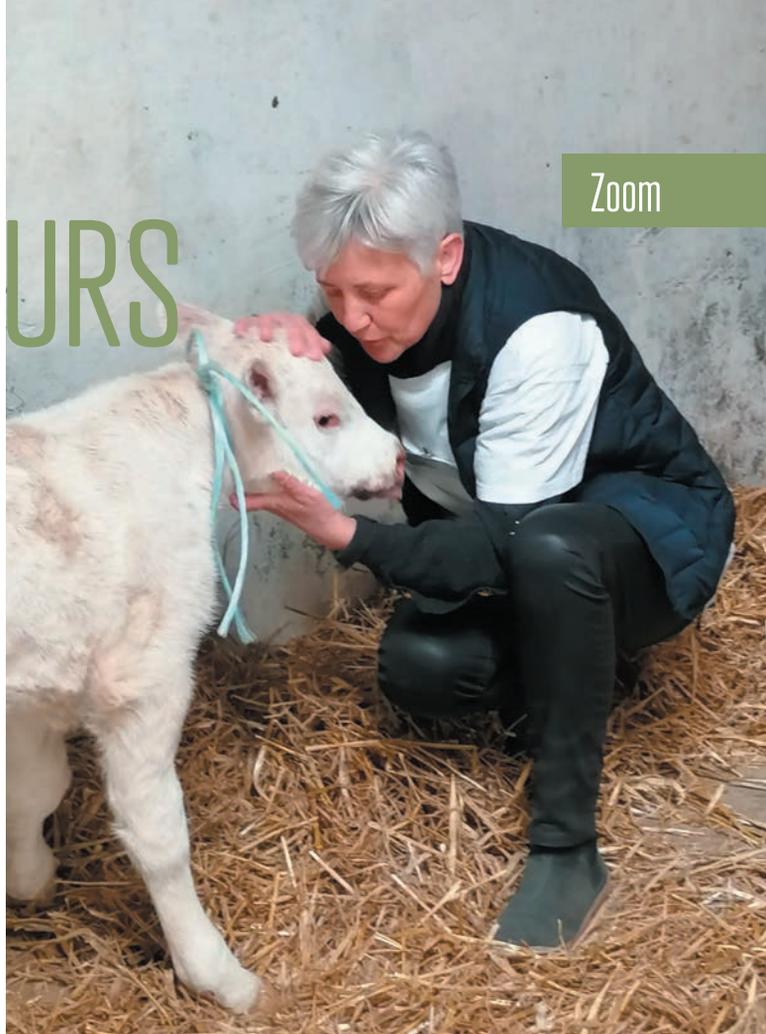
Zoom

Chaque année, un producteur local sera mis à l'honneur dans le bulletin municipal. Cette année nous vous emmenons à la ferme du Pomet pour découvrir le travail de Dominique CLERC, une éleveuse passionnée. Nous voulons aussi mettre en avant ses produits locaux dans une démarche qualitative.

Dominique a repris la petite exploitation familiale de 39 hectares le 1^{er} janvier 2000. Son troupeau est principalement composé de bovins de race Charolaise. Elle travaille plutôt comme ses grands-parents qui appliquaient le bon sens de la nature. L'engraissement se fait donc selon le rythme des animaux. Son troupeau est élevé dans le respect des traditions, nourri exclusivement d'herbe, de foin, de céréales (sans silo, ni enrubannage).

Elle a commencé la vente directe en 2001 en vendant des caissettes de viande sous-vide puis s'est diversifiée avec des colis de steaks hachés en 2009, produit qui a connu un rapide succès.

Ses produits fermiers sont référencés "Etik'Table, produits au cœur de l'Ain" réseau partenaire de Grand Bourg Agglomération et outil qui permet de sensibiliser le consommateur à une agriculture durable et à une sensibilisation responsable.



Ce référencement permet d'apporter une information essentielle sur les composantes de l'alimentation, à savoir dans le cas de la ferme du Pomet, les steaks hachés sont 100 % muscles et ils ne sont pas composés de cartilage. Son troupeau pâture dans les prairies autour de la ferme et est tout à fait visible par ses clients. Dominique valorise également sa production de vente directe en participant à "l'Ain de ferme en ferme" avec de nombreux visiteurs qu'elle reçoit, à qui elle fait visiter son exploitation, tout en leur expliquant avec passion sa manière de travailler. Entourée d'une formidable équipe de bénévoles, elle propose également lors de cette journée, des repas avec un burger maison.

En octobre dernier Dominique a ouvert un gîte au cœur de sa ferme. Elle propose désormais à la location, en pleine campagne mais à 2 pas du village, un gîte pour 4 personnes (2 chambres).

Ferme du Pomet / Dominique CLERC / 01240 Dompierre sur Veyle
P. 06 77 95 96 10 & clerc.dominique@akeonet.com



Consommer mieux, se tourner vers les produits locaux. Vous êtes Dompierrois(e) et voulez faire partager votre expérience par le biais de ce bulletin n'hésitez pas à nous contacter et nous publierons vos expériences dans la prochaine édition.

À la maison, à la cantine,
au restaurant ...
Je mange local
avec Etik'table !

+ de 800 PRODUITS

+ de 100 PRODUCTEURS
ARTISANS
RESTAURATEURS

Coordonnées sur
www.etiktable.fr

GRAND BOURG
AGGLOMÉRATION

Participation citoyenne

Il s'agit d'une démarche partenariale et solidaire qui associe les élus et la population d'un quartier ou d'une commune à la protection de leur environnement. Cette démarche se fait en coopération avec les forces de l'ordre locales. Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Dompierre sur Veyle s'est associé à cette démarche en partenariat avec la brigade de gendarmerie de Pont d'Ain.



Quelques règles de civisme

Phénomène récurrent, les déjections canines continuent de fleurir dans nos massifs, sur nos trottoirs et routes. Nous vous rappelons que la mairie met à votre disposition gratuitement des sacs à crottes et dans un devoir de civisme nous vous demandons de bien vouloir ramasser les déjections canines lors de la promenade de vos animaux. En cas de non-respect un arrêté a été pris à cet effet et vous risquez une amende de 68 euros.

Nous constatons également que certains hommes ont pris l'habitude d'uriner contre les murs de nos bâtiments communaux : préau arrêté de bus, au pied de la mairie ou encore dans nos massifs.



Messieurs, s'il vous plaît, faites quelques pas de plus et vous atteindrez les toilettes publiques toujours ouvertes.

S'il vous plaît, un peu de civisme !!!

Au 1^{er} mars 2023, la tonte interdite dans les déchèteries

Pourquoi interdire la tonte en déchèteries ?

Parce que réduire nos déchets est un impératif et limiter les dépenses aussi

La production de déchets a des conséquences environnementales et un coût : la fin de la collecte de la tonte devrait générer une économie annuelle de 200 000€.

Jusqu'au 1er juin pour se préparer

Le temps de permettre aux habitants d'adapter leurs pratiques, le dépôt de la tonte sera toléré jusqu'au 1er juin en déchèterie.

Quelles solutions alternatives ?

- Tondre oui, mais pas forcément partout, ni à la même fréquence
- Le mulching : Cette pratique consiste à tondre sans ramasser. La couche d'herbe forme une protection contre la sécheresse et enrichit le sol en le fertilisant naturellement.
- Le paillage : Au pied des plantes du potager, des arbustes ou des massifs, la tonte a plus d'un atout.
- Le compostage : En petites quantités, la tonte peut être un élément introduit dans le composteur.

Et les autres végétaux ?

Branchages, feuilles mortes et produits issus de la taille des haies sont toujours collectés dans les déchèteries.

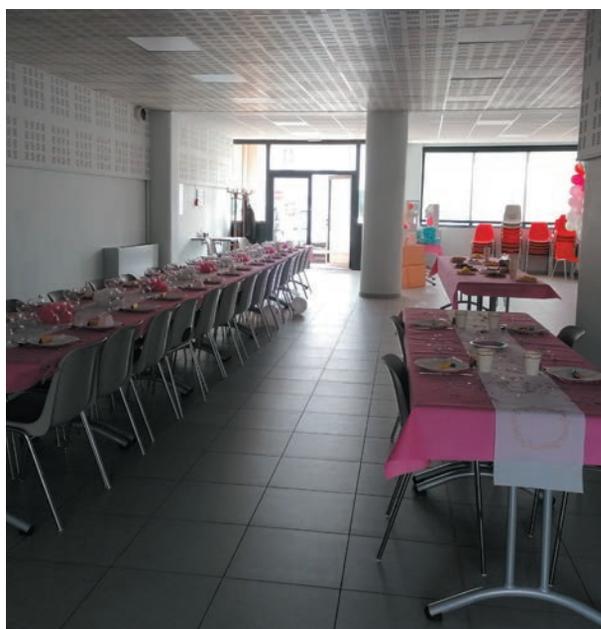


2 salles communales proposées à la location

Tant que le projet de réhabilitation de la salle des fêtes n'est pas validé, celle-ci reste disponible à la location. Pour tout renseignement, prendre contact à la mairie.

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés en conseil municipal.

TARIFS LOCATION SALLES (novembre 2022)			
SALLE DES FÊTES : Max 280 personnes -> 2h du matin Pas de cuisine ni réchauffe		SALLE POLYVALENTE : Max 120 personnes -> 22h Uniquement réchauffe des plats	
Domiciliés commune	200 € + 30 € de fonctionnement	Domiciliés commune	130 € + 15 € de fonctionnement
Domiciliés hors commune	370 € + 30 € de fonctionnement	Domiciliés hors commune	200 € + 15 € de fonctionnement
Caution dégradation toutes salles 300 €			



Dates des prochains conseils municipaux en 2023 (sous réserve de modification) :

Lundi 23 janvier Jeudi 23 février Jeudi 23 mars Mardi 25 avril Jeudi 01 juin
Mardi 04 juillet Mardi 29 août Mardi 26 septembre Mardi 07 novembre Jeudi 14 décembre

Pour information les séances des conseils municipaux sont ouvertes au public

À SAVOIR

CALENDRIER

2023

*Dates proposées
sous réserve des
conditions sanitaires*

JANVIER	Mardi 03	Amicale des donneurs de sang	Collecte de sang Lent
	Vendredi 06	Vœux de Madame le Maire	
	Mercredi 11	Les cousettes	Assemblée générale
	Samedi 14	Football JSBD	Repas dansant St Paul Varax
	Dimanche 15	Gym Dompierre	Thé dansant
	Samedi 21	Amicale des boulistes	Vente saucissons civier et boudin
	Dimanche 22	Société de pêche	Assemblée générale Servas
	Jeudi 26	Club des retraités	Assemblée générale
FEVRIER	Samedi 28	Restaurant scolaire	Vente de tartiflette
	Vendredi 10	Bibliothèque	Animation jeux de société
MARS	Samedi 25	Les cousettes	Vente de bugnes
	Vendredi 03	Les amis du lavoir	Assemblée générale
	Samedi 04	Sou des écoles	Vente de fromages et brioches
	Samedi 11	Football JSBD	Vente de rougail saucisses
	Vendredi 17	Bibliothèque	Fête du court métrage
	Samedi 18	Comité des fêtes	Karaoké
		Conseil municipal enfants	Nettoyage de printemps
AVRIL	Samedi 25	Société de pêche	Safari truites
		Conscrits	Banquet des conscrits
	Samedi 1 ^{er}	Amicale des boulistes	Challenge JOB
		Bibliothèque	Talents du village
	Samedi 08	Comité des fêtes	Théâtre
	Samedi 15	Amicale des boulistes	Concours boules
	Mardi 18	Amicale des donneurs de sang	Collecte de sang à Servas
MAI	Vendredi 21	Club des retraités	Spectacle
	Samedi 22	Gymnastique	Vente de saucisses merguez
	Samedi 29	Amicale pompiers	Vente à emporter
	Lundi 1 ^{er}	Restaurant scolaire	Vente de fleurs
	Samedi 13	Les amis du lavoir	Vente de galettes
JUIN		Sou des écoles	Animation surprise
	Vendredi 02	Football JSBD	Tournoi vétérans challenge Patou
	Samedi 03	Bibliothèque	Talents du village
	Dimanche 04	Société de pêche	Concours
	Dimanche 11	Gymnastique	Randonnée
	Vendredi 16	Football JSBD	Assemblée générale Marlieux
JUILLET	Samedi 17	Football JSBD	Concours pétanque vétérans
		Restaurant scolaire	Vente de tartes et pizzas
	Samedi 1 ^{er}	Amicale des boulistes	Challenge Maisson
		Comité des fêtes	Fête de la musique
AOÛT	Vendredi 07	Sou des écoles	Fête de l'école
	Jeudi 27	Amicale des boulistes	Concours artisans commerçants
	Jeudi 03	Amicale des donneurs de sang	Collecte de sang Lent
SEPTEMBRE	Samedi 26	Comité des fêtes	Soirée goujonnettes
	Samedi 02	Football JSBD	Concours pétanque Marlieux
	Jeudi 14	Sou des écoles	Assemblée générale
	Vendredi 22	Ligue contre le cancer	Spectacle
	Samedi 30	Club des retraités	Marché d'automne
OCTOBRE	Dimanche 1 ^{er}	Amicale des donneurs de sang	Petit déjeuner Lent
	Vendredi 06	Amicale des boulistes	Assemblée générale
	Samedi 07	Restaurant scolaire	Vente des saucissons
	Mardi 10	Amicale des donneurs de sang	Collecte de sang Servas
	Samedi 14	Football JSBD	Vente de choucroute
	Samedi 28	Sou des écoles	Halloween
NOVEMBRE	Vendredi 03	Bibliothèque	Animation jeux de société
	Samedi 18	Société de pêche	Vente de tête de veau
	Samedi 25	Amicale des pompiers	Concours belote
DECEMBRE		Bibliothèque	Animation
	Samedi 09	Comité des fêtes	Illuminations